

DOCUMENT D'ORIENTATION
EVALUATION DE L'ASSISTANCE DE LA BANQUE AU GABON

I. CONTEXTE

1.1- Evolution du contexte socio-économique

1.1.1 Le Gabon s'étendant sur 267667 km² sur la côte ouest de l'Afrique équatoriale, le Gabon est un pays riche en ressources avec une petite population très urbanisée. Il est le quatrième plus important producteur de pétrole en Afrique après le Nigéria, l'Angola et la Guinée équatoriale, et le deuxième plus important exportateur de bois après le Cameroun. Il a une extraordinaire diversité biologique ainsi que de riches gisements de minerais de fer et de manganèse.

1.1.2 L'économie du Gabon est peu diversifiée. Un seul produit, le pétrole (principale source de devises du pays et de revenu de l'Etat), a généré en 2005, 54 % du PIB, 63 % des recettes de l'Etat et 84 % des recettes d'exportation. Les secteurs pourvoyeurs d'emplois et stratégiques en matière de réduction de la pauvreté que sont l'agriculture (3,8% du PIB), forêt/environnement (1,4%) et l'industrie (4,9%) ont une contribution marginale au PIB.

1.1.3 Au cours de la période 1998 à 2002, il a été enregistré une forte contraction de l'activité économique attribuable essentiellement au repli de l'activité du secteur pétrolier et de la faible capacité du secteur non pétrolier à prendre le relais. Les faibles taux de croissance économique (soit -8,9 % en 1999, -1,9% en 2000, 2,0% en 2001, -0,6 % en 2002 contre 3,5% en 1998) ont entraîné une baisse du revenu par tête d'habitant et ont contribué à accentuer le chômage, estimé à 20% de la population active.

1.1.4 Cette situation a obligé le Gouvernement à opter pour une nouvelle stratégie de développement qui vise à passer d'une économie fortement tributaire du secteur pétrolier à une économie diversifiée tirée par le secteur privé et axée sur la réduction de la pauvreté.

1.1.5 Au niveau socio économique, les résultats ne sont pas reluisants. Sur la base des seuils de pauvreté établis dans l'étude de la Banque mondiale en 1996, à savoir le niveau de salaire minimum et le seuil des deux tiers de consommation moyenne, il apparaît que l'incidence de pauvreté estimée respectivement à 83% et 62% contre 87% et 68% en 1960 a très peu évolué depuis. Par ailleurs, selon le rapport mondial 2002 sur le développement humain, il existe un écart de 44 places entre le classement du Gabon selon l'indice de développement humain (117ème sur 173) et son classement d'après le PIB par habitant (73ème sur 173).

1.1.6 En dépit de ses potentialités, la croissance du PIB réel par habitant du Gabon a été négative sur la période 1990-2003. Aussi, les indicateurs sociaux du Gabon se situent-ils en deçà de ceux des pays ayant un niveau de revenu comparable. Environ 33 % de la population vit en dessous du seuil de

pauvreté relative fixé à 429 336 F CFA par an, et le taux de chômage est estimé à 16,3 %.

La répartition inéquitable des revenus est reflétée par le fait que dans le secteur public 2% du personnel détient 80 % de la masse salariale tandis que dans le secteur privé 20 pour cent des employés se partagent 80 pour cent des revenus.

1.1.7 L'accès brut à l'éducation de base est depuis longtemps universel. Le taux brut de scolarisation au primaire qui était déjà de 162.9% en 1990 a baissé jusqu'à 151.5% en 2000 et continue de baisser pour atteindre le niveau de 130% en 2007. Quant au taux d'alphabétisation des adultes, il est estimé à 29% en 2005 contre 59% en 1993. Mais les disparités hommes-femmes restent tout de même significatives. En 2005, l'analphabétisme touchait 31% des femmes contre 25% des hommes.

1.1.8 Pour ce qui est de la santé, environ 87% de la population avaient accès aux services sanitaires en 2000 (contre 61,7% en Afrique). Ainsi l'espérance de vie à la naissance connaît une nette hausse entre 1993 et 2007, en passant respectivement de 53.5 ans à 56.7 ans¹. Jusqu'en 2003, les niveaux des taux de mortalité des enfants n'ont que timidement évolué ; la mortalité infantile reste encore élevée au Gabon, même si la tendance est baissière sur une longue période, passant de 95 pour mille en 1992 à 61.1 pour mille en 2003 et 53.8 pour mille en 2005. Pour ce qui est de la mortalité maternelle, la situation demeure préoccupante au Gabon, même si des progrès notables sont comptabilisés : la couverture en soins prénataux est passée de 78 à 85% et la mortalité elle-même est passée de 600 pour 100 000 naissances vivantes en 1988 à 519 en 2000².

1.1.9 Enfin, au Gabon le taux de prévalence de la pandémie du VIH/sida est en nette progression. Il passe de 1,8 % en 1986, à 2,8 % en 1993 et à 7,7% en 2002 pour se stabiliser à environ 8,1% depuis 2004. La tranche d'âge la plus touchée se situe entre 15 et 49 ans.

1.2- Contraintes et défis de développement

1.2.1 La promotion d'une croissance durable et la réduction de la pauvreté restent confrontée à une série de contraintes d'ordre économique, structurel, institutionnel et sectoriel.

1.2.2 Au niveau économique : la pratique d'une politique budgétaire expansionniste suivie d'un déficit de bonne gouvernance n'a pas permis de capitaliser les retombées positives de la bonne tenue des cours du pétrole entre 1995 et 1997. La faiblesse du contrôle des dépenses publiques et le laxisme constaté dans les procédures de passation des marchés publics constituent les principales contraintes. Après la dévaluation du FCFA en 1994, le poids de la dette extérieure s'est considérablement alourdi, il est

¹ Statistiques de la Banque

² Premier rapport OMD-Gabon, PNUD, 2003

estimé en 2007 à 2,6 milliards de dollars, soit 28,1% du PIB et 46,1% des exportations de biens.

Le service de la dette qui, en 2007, était estimé à 11.9% des recettes d'exportations pose le problème de financement des actions de développement.

1.2.2 Au niveau structurel : Les contraintes à ce niveau sont relatives à la faible diversification de l'économie et à sa trop grande dépendance au pétrole, au caractère très capitalistique de l'appareil productif, aux monopoles pour la fourniture des services publics essentiels, aux coûts élevés des facteurs de production et de l'intermédiation financière. En effet, la faible diversification de l'économie amplifiée par la baisse tendancielle de la production pétrolière, concourt à la vulnérabilité de l'économie, pèse sur le niveau des importations en produits alimentaires qui reste très élevé et ne permet pas de créer des emplois. Aussi, le coût élevé des facteurs de production, particulièrement de la main d'œuvre, le coût élevé de l'intermédiation financière et la culture entrepreneuriale limitée affectent-ils la compétitivité de l'économie gabonaise et freinent le développement du secteur privé.

1.2.3 Au niveau institutionnel : les contraintes sont liées à la faiblesse relative des capacités administratives, l'insuffisance de transparence dans la gestion des ressources publiques notamment du secteur pétrolier et du caractère encore embryonnaire du secteur privé national. En effet, dans l'ensemble, la capacité administrative demeure faible au niveau du processus d'exécution et de suivi budgétaire, au niveau sectoriel, notamment dans les secteurs sociaux, en particulier au niveau de la définition des politiques sectorielles et dans l'analyse et l'évaluation des projets.

1.2.4 Au niveau sectoriel : l'insuffisance, l'obsolescence et la faiblesse des infrastructures routières, portuaires, aéroportuaires et ferroviaires constitue une contrainte majeure pour le développement du pays. En effet, cette carence au niveau des infrastructures constitue un frein au développement de l'agriculture, des échanges nationaux et régionaux, à la promotion du tourisme et l'implantation des usines de transformation de bois à l'intérieur du pays. Elle empêche aussi le pays de bénéficier des avantages comparatifs dans l'optique d'une zone de transbordement et de transit au niveau de la sous région. Le secteur agricole est confronté, également, à l'exode rural, au vieillissement de la population, aux difficultés d'accès au crédit et à la faible organisation des producteurs.

Au niveau du secteur secondaire, les principales contraintes sont : la faiblesse de la compétitivité du secteur, l'obsolescence de l'appareil de production et le manque de main d'œuvre qualifiée et adapté à l'industrie nationale.

Dans le domaine social, les contraintes restent la forte inégalité de la distribution des revenus, la détérioration des conditions de vie notamment en milieu urbain, l'absence de logements sociaux, le faible rendement du système éducatif, la dégradation des structures sanitaires, les défaillances du système de sécurité et de prévoyance sociale et la persistance de pandémies telle que le paludisme, l'émergence et l'expansion de nouvelles pandémies comme le SIDA et la fièvre EBOLA. La séroprévalence du VIH, qui était

estimée à 0,9% en 1988 est estimée à 8.1 depuis 2004. L'exode rural massif a contribué à accroître la pression de la population urbaine sur l'ensemble des infrastructures urbaines et à dégrader leurs conditions de vie.

1.3- Climat des affaires dans le secteur privé

1.3.1 Au Gabon le secteur privé est constitué : (i) de grandes entreprises privées, souvent étrangères et intervenant dans les secteurs d'exportation et également dans les secteurs énergétique, des télécommunications, des services financiers, de l'agro-industrie, de la construction des travaux publics et de l'hôtellerie ; ces entreprises génèrent près de 90% du PIB du pays ; et (ii) d'entreprises PME/PMI qui sont constituées de petites unités de production, détenues par des nationaux.

1.3.2 Le développement du secteur privé se heurte à un certain nombre de contraintes que sont : l'étroitesse du marché local ; l'insuffisance qualitative des infrastructures et services de base (transport, électricité et télécommunication) pour soutenir l'expansion des activités productives ; les insuffisances en matière de gouvernance et de sécurité judiciaire ; la lourdeur des procédures administratives souvent opaques et discrétionnaires ; la concurrence du secteur informel ; la rigidité du marché du travail ; les coûts élevés des facteurs de production ; les difficultés d'accès des entreprises, notamment les petites entreprises au financement à long et moyen termes ; le problème du risque de change pour recourir au financement extérieur ; le coût élevé des emprunts des banques du fait du risque inhérent à l'environnement économique ; En effet, les investisseurs supportent des taux d'intérêt élevés de l'ordre de 13 % au minimum ; taux largement au dessus de ceux pratiqués dans la plupart des régions géographiques du monde. Par ailleurs, la durée de financement va rarement au delà de 4 ans, période courte pour amortir un investissement.

1.3.3 En référence aux dernières publications de la Banque mondiale analysant l'impact du coût de la réglementation sur l'activité économique (*Doing Business 2008*), le Gabon continue de régresser au terme du classement général. Il passe du 129^{ème} rang en 2005 au 141^{ème} en 2007 et 144^{ème} en 2008, sur un total de 178 pays considérés. Dans l'ensemble les perspectives 2007 pour le Gabon restent stables avec un risque pays évalué à 4 sur 5³, en dessous de la moyenne des pays Africains.

1.3.4 La charte des investissements a été adoptée, les codes miniers et forestiers ont été élaborés et la loi fixant le régime de la concurrence a été également adoptée. Toutefois, des faiblesses subsistent quant à l'utilisation de ces instruments

³ African Countries Risk profile 2007, AFDB

1.4- Priorités du Gouvernement

1.4.1 Face aux nombreuses contraintes et en vue de relever les défis de développement et créer les conditions d'une croissance durable pour réduire la pauvreté, le Gouvernement gabonais a adopté en janvier 2006 le Document de stratégie de croissance et de réduction de la pauvreté (DSCRP).

C'est le cadre opérationnel des politiques économiques, financière et sociaux du Gabon, et le cadre principal de références des interventions des partenaires techniques au développement (PTF).

Cette stratégie réponde sur quatre piliers essentiels qui sont :

1.4.2 Le **Pilier 1 : Promotion d'une croissance forte, soutenue, bénéfique aux pauvres et préservant l'environnement** vise à relancer le secteur productif, face au déclin de la production pétrolière, pour en obtenir une croissance soutenue, générée par une base productive plus diversifiée, grâce à une meilleure mise en valeur du potentiel du pays. Il vise (i) une industrialisation de toutes les filières ; (ii) un renforcement de la recherche-développement pour accroître les rendements et diversifier la production ; (iii) une exploitation rationnelle des ressources ; (iv) la mise en place de mécanismes de financement adaptés, ainsi que de structures d'appui et d'encadrement adéquats ; (v) une politique de formation plus en phase avec les besoins des secteurs concernés (forêt/environnement ; mines/hydrocarbures ; le tourisme ; l'agriculture et la pêche).

1.4.3 Le **Pilier 2 : Amélioration des infrastructures** vise à développer et à réhabiliter les infrastructures en appui aux secteurs moteurs de la croissance économique pour réduire la pauvreté en permettant aux populations d'avoir accès aux services sociaux de base (santé, éducation) aux biens de consommation essentiels, aux services des transports (routier et maritime notamment), de l'électricité, de l'eau et des technologies de l'information et de la communication. La plupart de ces services sont dans un état de dégradation avancée, incompatibles avec les besoins de l'économie.

1.4.4 Le **Pilier 3 : Amélioration de l'accès des populations aux services essentiels** s'inscrit dans la perspective des OMD et préconise des actions dans les domaines suivants : (i) l'éducation et la formation ; (ii) la santé, et (iii) l'habitat.

1.4.4 Et enfin, le **Pilier 4 : Amélioration de la Gouvernance** cible la problématique de la gouvernance dans sa triple dimension (institutionnelle, politique et économique) et vise à éliminer les dysfonctionnements qui touchent les fonctions de régulation des institutions étatiques et les structures de gestion de l'économie. Il vise les objectifs majeurs suivants: (i) la promotion de l'efficacité et de la transparence dans la gestion de l'Etat, (ii) la consolidation de l'Etat de droit, (iii) l'amélioration de l'environnement des affaires, et (iv) la promotion de la participation des citoyens à la gestion des affaires publiques.

II. OBJECTIFS ET PORTEE DE L'EVALUATION

2.1 L'objectif de l'évaluation d'assistance-pays (EAP) est d'évaluer la stratégie d'assistance du Groupe de la Banque au Gabon sur la période 1996-2008 et le programme d'intervention mis en œuvre ainsi que leurs résultats et impacts sur le développement du pays.

2.1.1 Stratégie de la Banque dans le cadre des DSP

DSP 1996-1998

2.1.1.1 Les axes prioritaires d'intervention de la Banque pour la période 1996-1998 visaient à soutenir les réformes structurelles en cours pour créer une économie compétitive, à appuyer le Gouvernement dans le cadre de la diversification de l'économie non pétrolière en vue d'élargir la base productive, à renforcer les infrastructures de communication, et à mettre en place des infrastructures sociales et des programmes de lutte contre le chômage urbain. Dans ce cadre, les domaines qui ont bénéficié prioritairement du programme de prêts de la Banque au cours de cette période ont été: les réformes économiques, le transport, l'agriculture, le secteur social et l'industrie.

DSP 2003-2005

2.1.1.2 Il est important de noter que le DSP de 1999-2001 n'a pu aboutir en raison de : (i) la crise économique et financière qu'a connue le pays depuis 1998 ; (ii) la suspension des interventions de la Banque pour cause de sanctions, d'août 1998 à mars 2001 ; et (iii) la décision prise par le Gouvernement de marquer une pause au niveau de son endettement extérieur.

2.1.1.3 Le programme d'intervention à moyen terme de la Banque proposé pour la période 2003-2005 est selon le DSP en accord avec : (i) le Programme du Gouvernement qui a pour principal objectif de préparer l'après-pétrole ; (ii) à la vision de la Banque qui accorde la priorité à la promotion d'un développement durable et à la lutte contre la pauvreté ; et (iii) au plan stratégique de la Banque, adopté en décembre 2002, qui prône la sélectivité des interventions, l'efficacité et l'assainissement du portefeuille. Le nombre de secteurs d'intervention retenus sont au nombre de trois (3.) Toutefois, les interventions de la Banque, au regard de la fragilité du cadre macroéconomique, se font de manière progressive et prudente.

DSP 2006-2010

2.1.1.4 La stratégie de la banque est alignée sur les priorités du Gouvernement identifiées au titre des piliers du DSCR. La stratégie repose sur deux piliers :

Le Pilier I du DSP, « Renforcement de la gouvernance », Il vise à éliminer les insuffisances en matière de gouvernance en appuyant les réformes structurelles (administratives, des finances publiques et sur le climat des

affaires). Ce pilier consolidera également la synergie avec l'intervention des PTF et les efforts d'harmonisation, d'alignement et d'efficacité de l'aide.

Le Pilier II du DSP, «Amélioration des infrastructures », appuiera le développement des infrastructures de transports (routier, maritime et en eau intérieure), et celles d'accès à l'assainissement et aux services de base (eau, électricité, télécommunications).

2.2 Programme d'intervention par DSP

2.2.1 Dans le cadre des programmations couvrant la période 1996-2008, le volume de financement octroyé au Gabon a été d'environ 374.6 millions d'UC. La Banque a utilisé quatre instruments de financement pour ses différentes interventions dans le pays. Les tableaux ci après laissent apparaître d'une part les différents instruments de financement utilisés et de l'autre, les différents domaines d'intervention selon les différents DSP. Néanmoins, en termes de dosage, le poids des prêt-projets, 80.99% des ressources, reste de loin le plus important.

Instruments de financement	Nombre	Montant en UC	%
Prêt d'ajustement structurel (SA)	1	70772302,75	18,89
Prêt projet (PL)	6	374562000,39	80,99
Prêt d'assistance technique	1	100000	0,03
Prêt d'assistance d'urgence	1	315947,78	0,08
Total	9	374562000,39	100

Sources: ADB SAP SYSTEM au 07/04/08

2.2.2 Depuis le début de ses opérations au Gabon en septembre 1974 jusqu'en 2005, le Groupe de la Banque a financé trente-deux (32) opérations dont vingt-six (26) projets, trois (3) études et trois (3) programmes d'ajustement structurel. Au 31 décembre 2004, les engagements nets des annulations par source de financement s'élèvent respectivement à 558,14 millions d'UC sur les ressources de la BAD et 3,21 millions d'UC sur les ressources FAD/FAT, soit un montant total de 561,35 millions d'UC.

Au cours de la période 1996 jusqu'à 2008, La Banque a octroyé des prêts d'un montant brut de 374,6 millions d'UC, pour financer 9 opérations dont 3 sont achevés et 4 en cours et 2 en APVD. Les nouveaux engagements par cycle de programmation représentent 5.85% pour la période 1996-1998, 24,86% pour 2003-2005 et 69,29% pour 2006-2010.

2.2.3 La répartition sectorielle de ces financements (tableau ci-dessous) montre que le transport occupe la première place avec 63.50% du montant global brut des prêts; viennent ensuite, le multisecteur (22,27%), l'agriculture (6,25%), le social (6,16%) et le développement urbain (1,82%).

La répartition sectorielle des opérations de la Banques au Gabon (1996-2008)

Secteur	Nombre	Nbre d'opérations Achevées	Montant net Total en UC	%
Multisecteur	3	1	83.4	22.27
Agriculture et Développement Rural	2	0	23.4	6.25
Transport	1	0	237.8	63.50
Développement urbain	1	1	6.8	1.82
Social	2	1	23	6.16
Ensemble	9	3	374.5	100

Sources: ADB SAP SYSTEM au 07/04/08

Opérations de la banque au Gabon par cycle de DSP au 06/02/08 en UC

PROJET	Statut	Secteur	Date d'approb.	Montant Approuvé	Montant net	% Par DSP	Taux de Décaiss.
DSP 1996-1998							
EDUCATION III (RENFORCEMENT ENSEIGN. TECHN. & PROFES)	En Cours	Social	12/11/97	22,753,310.12	18,047,408.64		31.83
APPUI AU PROG.DE RESTRUCT.& PRIVAT.ENTREPR.PUBLIQ.	En Cours	Multi- Secteur	04/22/98	12,540,425.82	1,947,578.67		100
PROJET TIPPE	Achevé	Dévelop. Urbain	07/08/98	6,807,174.62	79,242.06		100
TOTAL				42,100,910.56	20,074,229.37	5.85	
DSP 2003-2005							
APPUI A LA SURVEILLANCE FIEVRE EBOLA	Cloturé	Social	10/09/02	315,947.78	315,947.78		0.00
PROGRAMME D'AJUSTEMENT STRUCTUREL III	Achevé	Multi- Secteur	06/30/04	70,772,302.75	70,772,302.75		100
PROGRAMME NATIONAL DE BONNE GOUVERNANCE	En Cours	Multi- Secteur	08/03/04	100,000.00	100,000.00		99.19
PROJET D'AP. SECT. PECHEs & AQUACULTURE	En Cours	Agriculture	07/27/05	14,140,748.42	14,140,748.42		0.74
TOTAL				85,328,998.95	85,328,998.95	24.86	
DSP 2005-2010							
SIAT GABON AGRICULTURAL EXPANSION PROJ	APVD	Agriculture	09/12/07	9,281,259.28	0.00		0.00
PROGRAMME ROUTIER	APVD	Transport	09/17/07	237,850,831.60	237,850,831.60		0.00
TOTAL				247,132,090.88	237,850,831.60	69.29	
TOTAL				374,562,000.39	343,254,059.92		

Sources: ADB SAP SYSTEM au 07/04/08

2.3 Performance du portefeuille et problèmes

2.3.1 Jusqu'en 2006, la Banque a financé trente-cinq (35) opérations pour des engagements nets des annulations s'élevant à 528,11 millions d'UC (essentiellement sur les ressources du guichet BAD). Le portefeuille actif comprend neuf (9) opérations, pour 141,95 millions d'UC d'engagements nets. Quatre secteurs sont bénéficiaires à titre principal de ces ressources : (i) le multisecteur (en appui aux réformes) ; (ii) l'agriculture ; (iii) les transports ; et (iv) le social. Le portefeuille actif conserve la même structure.

2.3.2 Il ressort de l'analyse du portefeuille que les projets *multisectoriels* (59 % des engagements nets), présentent la meilleure performance (avec la note

générale qui est 2,22 et celle par rapport à l'objectif de développement qui est 3 ; l'âge moyen de ces projets est de 4 ans, et est inférieur à l'âge moyen du portefeuille de la Banque (qui est de 4,2 ans) au selon le rapport annuel de revue 2004, et le taux décaissement est le plus élevé, 76,7% en juin 2006), justifiant la pertinence de l'appui de la Banque aux réformes.

2.3.3 *Les secteurs des transports et social*, représentant un poids total de 30 % des engagements nets, ont vu leurs performances affectées en raison les sanctions (nées d'une allocation inopérante des ressources publiques) et des défaillances des entreprises, engendrant de problème d'exécution qui ont fait tomber ces projets dans la catégorie des projets à risque. En outre, *les projets du secteur social* ont souffert des difficultés de mobilisation de la contrepartie de l'Etat au financement, du fait de la faiblesse des capacités de programmation des ressources publiques. Le Projet d'appui aux secteurs de la pêche et l'aquaculture (approuvé en juillet 2005) est le seul projet du *secteur du développement rural* et qui appuie le renforcement de la sécurité alimentaire.

2.3.4 De manière générale, le portefeuille souffre de longs délais de démarrage des opérations. Une période moyenne de 17 mois a été observée entre les dates d'approbation et celles de mise en vigueur des prêts.

Le critère relatif aux « Activités et travaux » avec seulement une note de 1,25, a la plus faible performance. Cette évaluation reflète les difficultés liées à la performance des entreprises de travaux, qui ne respectent généralement pas les termes de leurs contrats, et celles des cellules techniques d'exécution des projets.

2.3.5 Le taux de décaissement demeure faible, 41,41 % alors que l'âge moyen des projets est de 6,17 ans, y compris les périodes de sanctions. En outre, plus de la moitié du portefeuille est constituée de projets à risque, et d'importants problèmes génériques en limitent les performances. Ces problèmes génériques sont les suivants : (i) les sanctions fréquentes pour cause d'arriérés de paiement du service de la dette ; (ii) l'âge des projets qui fait que la quasi-totalité des prêts ont dépassé la période moratoire qui est de cinq (5 ans) pour les projets du guichet BAD ; (iii) le défaut de paiement des contreparties nationales ; (iv) le retard dans la mise en oeuvre des recommandations et d'autres décisions qui s'imposent ; (v) l'absence de mécanismes de contrôle de l'exécution physique et financière des projets ; (vi) les difficultés avec les entreprises de travaux et les bureaux d'études dans le cadre de l'exécution des projets ; (vii) la faiblesse de l'exercice de tutelle ; (viii) la méconnaissance des règles de procédure de la Banque ; et (ix) la faiblesse des services comptables et l'absence d'audits financiers dans les six mois qui suivent la clôture de chaque exercice.

III. METHODOLOGIE ET CADRE D'EVALUATION

3.1 L'évaluation d'assistance pays (EAP) fera recours aux directives de la Banque et aux bonnes pratiques des BMD en matière d'EAP notamment dans le cadre de ECG (Evaluation Cooperation Group) et de CAD (Comité d'aide au développement) cf. documents correspondants.

3.2 L'évaluation de l'assistance de la Banque au Gabon sera faite à deux niveaux : (i) celui des stratégies de la Banque dans le cadre des DSP et (ii) celui des résultats et impacts des interventions/activités réalisées. Le terme « assistance » inclut à la fois l'aide sous forme de prêts et les activités non financières c'est-à-dire: études économiques et sectorielles, renforcement institutionnel, assistance technique, conseils et dialogue de politique, revue de portefeuille, coordination de l'aide et mobilisation de ressources.

3.3 L'évaluation doit examiner les aspects sectoriels (social, agriculture et développement rural, transports, développement urbain, multisecteur) et transversaux (pauvreté, genre, environnement, intégration régionale, secteur privé, gouvernance). Pour remédier aux lacunes des systèmes d'information et de suivi-évaluation tant au niveau de la Banque que du pays, des évaluations sectorielles seront réalisées dans les principaux secteurs d'intervention.

3.4 Les critères standards d'évaluation seront utilisés : pertinence, efficacité (réalisation des objectifs), efficience, durabilité, impact sur le développement institutionnel, impacts, performances de la Banque et de l'Emprunteur. Sur cette base, l'étude devra tirer des conclusions, leçons et recommandations pertinentes et opérationnelles susceptibles d'améliorer la stratégie future du Groupe de la Banque dans le pays.

3.5 Dans les secteurs de concentration, l'EAP passera en revue la pertinence des stratégies et des interventions de la Banque pour faire face aux problèmes du pays, compte tenu de la capacité limitée du gouvernement. L'EAP évaluera également les synergies des interventions, le degré d'atteinte des objectifs de l'assistance (efficacité) ; dans quelle mesure les résultats ont été réalisés de manière efficiente par rapport aux coûts (efficience), le rôle joué par les principaux intervenants dans les résultats (contribution/attribution), dans le contexte des objectifs de développement du pays (résultats prévus). L'EAP évaluera également la probabilité d'obtenir des avantages continus à long terme ou la résilience au risque de dilution des avantages avec le temps (durabilité). L'EAP évaluera la contribution de l'assistance de la Banque en tenant compte des interventions d'autres partenaires et des facteurs exogènes. Des conclusions, leçons et recommandations seront tirées.

3.6 Le démarrage de l'étude tiendra compte de l'avancement de la mise en œuvre du DSP 2006-10 ; à cet égard une mission de revue à mi-parcours de ce DSP a eu lieu du 9 au 16 juin 2008. Le fait que l'Economiste-pays est basé à Libreville doit aussi être pris en compte ; une étude sur la diversification des sources de la croissance, financée par la BAD, a fait l'objet d'un séminaire de restitution du 18 au 19 juin 2008 à Libreville.

3.7 L'évaluation comprendra plusieurs phases. A chaque phase, une approche participative et communicative sera mise en œuvre afin de prendre largement en compte les opinions des parties prenantes. Le calendrier tiendra compte de l'approche retenue pour l'EAP, notamment concernant les

évaluations sectorielles devant servir d'inputs pour l'EAP. Les évaluations sectorielles sont nécessaires compte tenu du manque de rapports d'achèvement de projets et d'autres évaluations.

3.8 L'équipe d'évaluation sera composée du Task Manager, de deux consultants et d'un assistant. Un consultant individuel expérimenté sera chargé de l'évaluation multisectorielle incluant notamment PAS, Appui au Programme de restructuration et privatisation des entreprises publiques, Programme national de bonne gouvernance, les piliers 1 (promotion d'une croissance forte, soutenue, bénéfique aux pauvres et préservant l'environnement) et 4 (amélioration de la gouvernance) du DSCRPs etc... Un autre consultant expérimenté sera responsable de l'évaluation de l'assistance de la Banque au pays y compris les autres secteurs agriculture social, infrastructures etc...

3.9 Le calendrier indicatif des principales activités est présenté ci-dessous:

Octobre 2008	Préparation de la Note d'orientation
Décembre 2008	Recrutement des consultants
Janvier 2009	Préparation et entretiens à la Banque
Février 2009	Mission au Gabon
Mars-Juin 2009	Elaboration de rapports et commentaires
Août- Novembre 2009	Révision et Finalisation

Phase 1 : Dans les locaux de la Banque

Durant cette phase, l'équipe d'évaluation devra collecter et prendre en compte tous les documents disponibles auprès des départements concernés de la Banque et d'autres sources ; des séances de travail seront tenues avec les responsables concernés des départements de la Banque.

Phase 2 : Mission au Gabon

Au cours de la mission, l'équipe d'évaluation devra compléter les informations et constatations préliminaires. Des séances de travail seront tenues avec toutes les parties prenantes aux interventions de la Banque au niveau du pays, notamment les responsables des ministères chargés des finances, de la planification économique, des secteurs économiques et sociaux, des agences d'exécution des projets, des bénéficiaires des projets de développement ainsi qu'avec les représentants des bailleurs de fonds intervenant dans le pays. Un aide-mémoire sera préparé et discuté avec les autorités du pays.

Phase 3 : Elaboration des rapports

Cette phase consistera en l'élaboration du rapport d'évaluation et sa révision compte tenu des discussions et commentaires.

Gabon: Evaluation de l'assistance de la Banque
GABON : REFERENCES BIBLIOGRAPHIQUES

• **Banque Africaine de Développement/Fonds Africain de Développement**

- *African countries risk profile, FFMA, 2007*
- *Gabon, document de stratégie pays 1996-1998*
- *Gabon, document de stratégie pays 1997-1998 (mise à jour)*
- *Gabon, document de stratégie pays 2003-2005*
- *Gabon, document de stratégie pays 2003-2005 (addendum)*
- *Gabon, document de stratégie pays 2003-2005 (corrigendum)*
- *Gabon, document de stratégie pays 2005-2010*
- *Gabon : rapport de revue de portefeuille, octobre 1996*
- *Gabon : rapport de revue de portefeuille, mai 1998*
- *Gabon : rapport de revue de portefeuille, janvier 2002*
- *Gabon : rapport de revue de portefeuille, février 2000*
- *Gabon : rapport de revue de portefeuille, août 2005*
- *Gabon, rapport d'évaluation du programme d'ajustement structurel PASIII, juin 2004*
- *Gabon, rapport d'évaluation du projet d'appui au secteur des pêches et de l'aquaculture, juin 2005*
- *Gabon, rapport d'évaluation du programme de développement pêche artisanale et de la pisciculture, novembre 1998*
- *Gabon, rapport d'évaluation du programme de renforcement du système national de santé, octobre 1998*
- *Rapport d'évaluation du projet d'appui au programme de restructuration /privatisation des entreprises publiques, mars 1998*
- *Gabon, rapport d'évaluation du programme routier, octobre 1999*
- *Gabon, rapport d'évaluation du projet d'expansion agricole de SIAT Gabon, août 2007*
- *Gabon, rapport d'évaluation du projet de développement de l'élevage en zone forestière, octobre 1998*
- *Gabon, rapport d'évaluation du projet éducation III, décembre 1997*
- *Gabon, rapport d'évaluation du projet pilote de travaux d'intérêt public pour la promotion de l'entrepreneuriat et de l'emploi, juin 1998*
- *Gabon, indicateurs socio économiques, novembre 2007*
- *Gabon, indicateurs macro économiques, novembre 2007*
- *Gabon, indicateurs de développement, novembre 2007*
- *Gabon, profil de gouvernance pays, octobre 2005*

• **Fonds Monétaire International**

- *Cameroon Letter of Intent and Technical Memorandum of Understanding March 14, 2005*
- *Letter of transmittal and memorandum of economic and financial policies, June 21, 2005*
- *Gabon: IMF Country report N° 05/261,*

- Gabon, Première revue de l'accord de confirmation et demandes de dérogation pour non observation de critères de réalisation et de modification d'un critère de réalisation, IMF, décembre 2007
- Gabon, letter of intent, december 13, 2007,
- Gabon, letter of intent, april , 15 2007,
- Gabon : Rapport sur l'observation des normes et codes, Transparence des finances Publiques, 13 décembre 2007

- **Banque Mondiale**
 - *Gabon: Country Assistance Strategy (CAS) 2004-2006*, August 2003
 - *Doing Business 2008*, IFC, World Bank Group

- **PNUD**
 - *Human Development Report 2006*, PNUD
 - *Gabon, profil pays du Gabon*, janvier 2006
 - *Gabon, OMD, rapport national*, décembre 2003

- **Transparency international**
 - *Rapport annuel 2006*